

Tribunes *des oppositions*

BIARRITZ NOUVELLE VAGUE

GUILLAUME BARUCQ

Préservez nos arbres : le combat continue

J'alerte régulièrement sur l'impérieuse nécessité de préserver les arbres et de s'engager dans un vaste plan d'arborisation de Biarritz.

Mais on ne voit toujours rien venir d'ambitieux pour arboriser la ville et la revégétaliser, ce qui aurait le double avantage de la rafraîchir par temps chaud et de la désimperméabiliser pour retenir les pluies qui ruissellent avec la pollution jusqu'à l'océan.

Pendant ce mandat placé sous le signe de la communication et du greenwashing, les actes concrets tardent à rejoindre les belles paroles.

Nous avons encore eu un exemple flagrant de ce double discours lors du dernier conseil municipal du 30 septembre 2024 où on nous a proposé un partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de BORDEAUX pour « préserver » les espaces publics du cœur de ville de BIARRITZ.

Et dans ce même débat, madame le maire de nous expliquer qu'il n'y aurait aucun intérêt à conserver les cinq platanes centenaires du bas de l'avenue de Verdun.

Là où elle ne voit qu'un « parking goudronné », les citoyens y imaginent un futur parc arboré.

Ne serait-il pas plus simple et moins onéreux d'écouter les citoyens de Biarritz plutôt que de toujours payer des études à des bureaux ou écoles de Paris ou Bordeaux ?

Le drame de l'écologie actuelle est qu'on préfère attendre l'avis de bobos citadins plutôt que de faire confiance aux locaux riverains.

Je tiens à remercier et à encourager les quelques citoyens et associations qui se lèvent pour défendre nos arbres et qui n'ont pas hésité à écrire leur attachement aux arbres devant la perspective d'abattage qui les attend.

Mais rien n'est perdu tant qu'ils tiendront

debout et jusqu'à l'arrivée des tronçonneuses.

La Ville peut encore s'armer de courage politique et de cohérence écologique pour faire une proposition aux propriétaires du terrain pour le municipaliser, le désimperméabiliser et en faire un laboratoire de ville arborée.

J'invite tous les citoyens engagés contre des projets arboricides à l'autre bout du pays à se mobiliser quand un abattage moins médiatique menace sous leurs fenêtres.

L'écologie se joue aussi et surtout localement et cela devrait être aux grandes villes de suivre l'exemple de Biarritz, plutôt que l'inverse.

Il n'y aurait rien de plus petit que de chercher à reproduire Paris d'après Victor Hugo. Il n'imaginait même pas qu'on verrait un jour pousser à Biarritz plus d'écrans publicitaires que d'arbres en cœur de ville.

Guillaume Barucq

BIARRITZ ENSEMBLE

PATRICK DESTIZON

Rénovation du bâtiment de l'USB : incompétence ou clientélisme ?

Lors du conseil municipal du 30 septembre, la maire et la majorité ont fait approuver par le conseil municipal (contre le vote des oppositions) la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension du bâtiment de l'Union Sportive de Biarritz (USB).

Le coût total prévu de l'opération s'élève à 4 422 000 € TTC dont 2 722 000 € pour la ville, subventions déduites.

Quel ne fut pas notre étonnement en découvrant ce montant !

En effet une procédure de concours avait été lancée le 10 juillet 2018 pour construire un nouveau bâtiment à usage sportif à Aguiléra devant abriter l'USB.

Le 21 juin 2019, un jury de concours a autorisé cinq groupements à concourir.

Enfin le 11 octobre 2019 le jury de concours a

retenu comme lauréat le cabinet

W ARCHITECTURES de Bordeaux en collaboration avec la société VIVALTO pour les études techniques et l'entreprise KAPLAN PROJETS pour le volet paysagiste pour un coût de 2 520 000 € TTC.

Ceci n'est pas étonnant car le coût de la rénovation d'un vieux bâtiment vétuste est souvent supérieur au coût de la construction d'un bâtiment neuf.

Ce projet aurait pu bénéficier des mêmes subventions, voire même davantage car il aurait été plus vertueux sur le plan environnemental.

Le nouveau bâtiment qui devait être implanté à l'extrémité Est du parking du Biarritz Athlétic Club (BAC) présentait deux avantages :

D'une part l'USB pouvait poursuivre ses activités dans l'ancien bâtiment qui n'aurait été détruit que lorsque le nouveau aurait été achevé et que l'USB l'aurait intégré.

D'autre part, la destruction du bâtiment actuel aurait libéré de l'espace pour construire des logements sur une zone qui n'impactait pas le plateau sportif et qui est en limite de densification par la commune d'Anglet.

Même en intégrant la hausse du coût de la construction qui est de + 24 % entre le 4^{ème} trimestre 2019 et le dernier indice publié en 2024 (indice du coût de la construction de l'INSEE) et le coût de la démolition du vieux bâtiment, le coût de construction restait inférieur à la rénovation du bâtiment actuel de plus d'un million d'euros.

De plus l'ancien projet abandonné par la nouvelle majorité aurait présenté des performances énergétiques bien supérieures.

Nous ne comprenons pas ce choix qui relève soit d'une démarche clientéliste vis à vis d'une des plus importantes associations de la ville, soit et j'opterai plutôt pour cette hypothèse d'une incompétence une nouvelle fois mise en évidence de la maire et de son exécutif.

p.destizon@biarritz.fr

Patrick Destizon

**EUSKAL HERRIAN VERT
ET SOLIDAIRE TALDEA**

LYSIANN BRAO, BRICE MORIN

Des remous à la piscine municipale

Biarritz et sa piscine ! C'est un lieu qui accompagne chaque étape de notre vie : apprentissage de la nage, rencontres adolescentes, maintien de la forme, accompagnement pendant la grossesse, soulagement des douleurs avec l'âge... C'est un espace de vie auquel nous sommes tous profondément attachés.

Derrière ce service apprécié de tous, il y a des employés dévoués qui veillent chaque jour à garantir notre sécurité et au bon fonctionnement de cette infrastructure si précieuse à notre quotidien.

Cependant, ce ne sont pas des métiers faciles. Exposés à des produits chimiques potentiellement nocifs et soumis à des horaires décalés pour que le grand public, comme les associations, puisse profiter des installations, ces agents assurent un service continu, souvent dans des conditions éprouvantes.

Depuis peu, ces employés se voient privés de leur repos compensatoire lorsqu'ils travaillent le dimanche, une décision prise sans concertation. Ce repos, essentiel pour leur récupération physique et mentale après une journée de travail dominical, est pourtant indispensable pour garantir leur bien-être et maintenir un service de qualité.

Qui accepterait de travailler le dimanche sans aucune compensation ? Personne !

Assurer de bonnes conditions de travail pour nos agents municipaux n'est pas une option. C'est un impératif, non seulement pour leur santé, mais aussi pour toute la communauté. Un personnel respecté et en bonne santé est plus apte à offrir un service respectueux de tous, avec engagement et sérénité. Ce n'est pas en faisant des économies de bouts de chandelle que nous renforcerons le service public.

Encore une fois, cette majorité confond service public et fonds de commerce.

Non ! Une commune ne se gèrera jamais

comme une entreprise commerciale.

Si l'entreprise cherche avant tout à optimiser ses profits, une commune, a pour mission de répondre aux besoins de l'intérêt général. Le service public ne vise pas la rentabilité financière immédiate, mais le bien-être de la population, la cohésion sociale et l'équité dans l'accès aux services essentiels.

Ensemble, nous pouvons soutenir un service public de qualité, où les conditions de travail des employés permettent à chacun d'en bénéficier pleinement. Restons attentifs et solidaires, pour que Biarritz reste une ville où le bien-être de tous est une priorité.

N'hésitez pas à transmettre votre soutien aux agents de la piscine municipale quand vous les croiserez.

Lysiann Brao

CONSEILLER INDÉPENDANT

Le budget de la dernière chance

Le budget 2025 de la Ville de Biarritz sera crucial.

Il s'agira du dernier budget en année pleine du mandat, à travers lequel la majorité en place tentera de mettre en œuvre son programme. Tout projet non réalisé ou insuffisamment engagé l'année prochaine pourra être remis en question en 2026, année d'élections municipales.

Or, ce budget va s'inscrire dans un contexte national très défavorable aux collectivités. Le Projet de loi de finances prévoit en effet des mesures drastiques pour redresser les comptes publics.

Parmi les 40 milliards d'euros d'économies à faire sur les dépenses publiques, l'effort à supporter par les collectivités locales est de l'ordre de 5 milliards d'euros.

Les collectivités les plus importantes, qui présentent des dépenses de fonctionnement supérieures à 40 millions d'euros, seront mises à contribution par un prélèvement spécial. C'est le cas de la Ville de Biarritz.

En plus des ponctions directes sur les budgets, une forte réduction des crédits et des subventions de l'Etat a été annoncée, comme pour le Fonds vert qui finance les projets liés à la transition écologique. Ceux qui n'ont pas été lancés à temps resteront longtemps dans les cartons.

Depuis son élection, la majorité municipale a toujours présenté ses orientations budgétaires de façon pessimiste, en mettant en avant d'innombrables contraintes extérieures pour justifier la pauvreté de son action.

Au vu des réelles difficultés qui se présentent aujourd'hui, la réticence à lancer plus d'investissements sur des années passées bien plus favorables, s'avère être un très mauvais choix.

Le retard pris sur des investissements nécessaires ne pourra pas être rattrapé, qu'il s'agisse de projets structurants ou simplement de travaux ponctuels et de rénovations.

Le produit de la vente de biens publics, à des prix dérisoires, est déjà consommé. Allons-nous continuer dans cette voie en dilapidant ce qu'il reste du patrimoine des Biarrots ?

Des coupes budgétaires dans les dépenses de fonctionnement étant prévisibles, quelles politiques publiques et quels services seront ciblés ?

Même questionnement pour les subventions aux associations, où des choix pour le moins surprenants ont été faits dans le passé. Il sera impossible, par exemple, de justifier encore un serrage de vis général, tout en continuant de subventionner massivement un nouveau festival de cinéma aux retombées économiques dérisoires.

s.carrere@biarritz.fr

Sébastien Carrère

CONSEILLER INDÉPENDANT

Loger ne veut pas dire construire

J'exprime ici toute mon exaspération lorsque j'entends des élus présenter la crise du logement à Biarritz comme complexe en raison de la pénurie de foncier et de la contestation systématique des permis de construire.

A les écouter j'ai l'impression que ces élus n'ont ni vision d'avenir ni accès aux données publiques qui dressent un portrait précis de la situation.

L'INSEE présente les données suivantes : en 2021 Biarritz compte 26 263 logements, soit 14 943 résidences principales, 10 868 résidences secondaires et 452 logements vacants. Biarritz propose 1 655 logements sociaux contre 3 824 exigés par la loi SRU, soit une carence de 2 196 logements sociaux.

Autres données intéressantes :

- Biarritz est l'une des villes les plus densément peuplée du département avec 2 209 habitants/km², contre, par exemple, 1 528 habitants/km² à Anglet et 90 habitants/km² en moyenne sur le département ;

- Biarritz est la ville la plus dense en logement : 22 logements par hectare soit près de deux fois plus qu'à Bayonne et trois fois plus qu'à Anglet.

- 50 % de notre commune est inconstructible pour des motifs réglementaires (loi littoral, aéroport, sites patrimoniaux remarquables).

Mon exaspération prend sa source à la lecture de ces données. Il est évident que la solution du logement à Biarritz ne peut plus être uniquement la construction ! Les nouveaux projets de construction, tels que celui prévu à Aguilera, sont de toute évidence inadaptés. La priorité doit être donnée à l'amélioration et à la reconquête du parc bâti existant.

La majorité actuelle serait bien avisée de regarder ce qui se fait par ailleurs en France. Avec l'aide du département, elle pourrait accompagner les propriétaires de résidences secondaires ou vacantes à la mise en location à l'année de leurs biens. Car, en rencontrant ces propriétaires, j'ai bien saisi leurs craintes de voir leurs biens dégradés ou les loyers impayés. La mairie de Biarritz pourrait s'engager à garantir ces risques via une négociation menée auprès des assurances. Cela ne serait pas une nouveauté en France. Imaginez, si une telle stratégie était déployée et permettait d'accompagner ne serait-ce que 1% de propriétaires de résidences secondaires,

ce serait alors 108 logements disponibles, de quoi éviter le massacre de nos espaces sportifs et naturels.

Les questions qu'il faut anticiper sont aussi claires que désagréables : pouvons-nous, techniquement, accueillir encore plus d'habitants ? Nos infrastructures en ont-elles la capacité ?

Jean-Baptiste Dussaussois Larralde

CONSEILLER INDÉPENDANT

Aguilera : le début de la fin

Le manque de logements est un enjeu, auquel de nombreuses villes doivent faire face. La construction de 250/300 logements, dont environ 170 sociaux, sur la plaine sportive d'Aguilera, pourrait sembler être une solution immédiate mais elle comporte des risques significatifs. Ce projet sacrifierait à jamais une zone récréative et sportive précieuse, tout en ne répondant qu'à minima au besoin de logement.

Concernant le stationnement : on y prévoit 2 voitures par logement et le parking ne comprendrait que 400 places. Je vous laisse faire le calcul et imaginer la suite...

La loi SRU, qui pénalise le manque de création de logements sociaux en prélevant une taxe sur les collectivités, s'appliquerait de toute façon car ces quelques 170 logements prévus à Aguilera, même ajoutés aux 1 566 actuels, ne permettraient pas d'atteindre les 3 824 préconisés par la loi. On continuerait donc à payer l'amende, sans aucune garantie que la totalité des logements soient accordés aux Biarrots, car le département et l'État ouvrent les candidatures au national pour leur attribution.

Il est aussi et surtout essentiel de trouver des alternatives équilibrées en réponse aux besoins de la population, sans pour autant nuire à l'environnement et aux espaces publics. Plutôt que de se lancer dans du bétonnage systématique, pourquoi ne pas envisager des outils de défiscalisation, des avantages sur les successions, des prêts garantis par l'État, des aides à la rénovation élargies, autant de pistes à explorer ? Ces mesures inciteraient les propriétaires à vendre ou rénover des biens vacants ou sous-utilisés, permettant ainsi un meilleur bénéfice du parc immobilier existant ; en maîtrisant les prix du marché et en échange

de certains avantages, des passerelles vendeurs-acquéreurs pourraient émerger. Chacun y trouverait son intérêt : les propriétaires, les acheteurs, tout en évitant une urbanisation excessive qui est l'exact contraire de la vision environnementale qu'on nous incite à instaurer, avec la désimperméabilisation des sols et la préservation des terres.

Bien sûr, rien n'empêche de prévoir de nouveaux logements, avec de plus petites unités, car je ne vois pas très bien où serait la qualité de vie des habitants à Aguilera. Pour être plus concrète, la maire veut construire 250/300 logements sur un peu plus d'1 hectare, alors que Kléber c'est 500 logements sur 4 hectares. Je vous laisse concevoir la densité... Si ça devait se faire, alors faudrait-il repenser le nombre de logements, en incluant une zone économique sportive et en faisant preuve d'une autre vision pour Biarritz, car ces choix ne sont pas pertinents !

Je n'oublie pas que la maire Arosteguy a rendu le terrain du stade Aguilera constructible...

A vous de décider de l'avenir de votre Biarritz.

c.martineau@biarritz.fr

corine-martineau@orange.fr

Corine Martineau